

# DELIBERATION

EXTRAIT DU REGISTRE DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

<b>Conseil du</b>	9 décembre 2021 à 19h00	<b>Lieu</b>	Centre culturel, 29 rue André Malraux à Brumath
<b>N° de la délibération</b>	<b>2021-CC-178</b>	<b>Titre</b>	<b>PLAN LOCAL D'URBANISME DE HAGUENAU : modification n° 5 - Approbation</b>
<b>Rapporteur</b>	M. Jean-Lucien NETZER, Vice-Président	<b>PJ</b>	PLU HAGUENAU - M5 - NOTICE EXPLICATIVE.pdf PLU HAGUENAU - M5 - OAP.pdf PLU HAGUENAU - M5 - Extrait Règlement écrit.pdf PLU HAGUENAU - M5 - LISTE ER.pdf PLU HAGUENAU - M5 - RP extrait.pdf PLU HAGUENAU - M5 - Rapport du CE.pdf PLU HAGUENAU - M5 - Avis et conclusion du CE.pdf PLU HAGUENAU - M5 - Recueil des observations et réponses CAH.pdf PLU HAGUENAU - M5 - PLANCHE 7 compress.pdf PLU HAGUENAU - M5 - planche 1 compress.pdf PLU HAGUENAU - M5 - PLANCHE 6 compress.pdf PLU HAGUENAU - M5 - PLANCHE 8 compress.pdf PLU HAGUENAU - M5 - PLANCHE 9 modif compress.pdf PLU HAGUENAU - M5 - PLANCHE 10 compress.pdf PLU DE HAGUENAU - M5 - PLANCHE 11 compress.pdf PLU HAGUENAU - M5 - DPU compress.pdf
<b>Date de la convocation</b>	3 décembre 2021		
<b>Président de séance</b>	M. Claude STURNI		
<b>Secrétaire de séance</b>	M. Etienne WOLF		
<b>Membres en exercice</b>	75		
<b>Présent(e)s</b>	53		M. Claude STURNI, M. Jean-Lucien NETZER, M. Etienne WOLF, M. Jean-Denis ENDERLIN, M. Philippe SPECHT, Mme Isabelle DOLLINGER, Mme Sylvie HANNS, M. Francis WOLF, M. Jean-Michel STAERLE, M. Jean-Daniel SCHELL, Mme Isabelle WENGER, M. Claude BEBON, Mme Marie-Odile BECKER, Mme Cathy KIENTZ, M. Dominique GERLING, Mme Françoise DELCAMP, M. Marc ANDRE, M. André BURG, M. Patrick DENNI, M. Jean-Marc DIERSE, M. Michel FICHTER, Mme Séverine FROMMWEILER, M. Rémy GOTTRI, Mme Valérie GROSSHOLTZ, M. Christian GUETH, M. Thierry HEINRICH, Mme Christine HEITZ, Mme Mireille ILLAT, Mme Anne IZACARD, M. Clément JUNG, M. Thomas KLEFFER, M. Francis KLEIN, M. Daniel KLIEBER, Mme Cathy KOESSLER, M. Vincent LEHOUX, M. Marcel LEMIRE, M. Jean-Luc LEONHARD, Mme Stéphanie LISCHKA, M. Maurice LUTZ, M. Patrick MERTZ, Mme Eva MEYER, Mme Michèle MULLER, M. Paul NOLTE, M. Jean OBRECHT, M. Claude RAU, M. Alain RHEIN, M. Stéphane SCHISSELE, Mme Isabelle STEHLI-JUCHS, Mme Brigitte STEINMETZ, Mme Carine STEINMETZ, M. Jean-Marc STEINMETZ, M. Maxime VAN CAEMERBEKE, M. Thierry WOLFERSBERGER.

<b>Présent(e)s Suppléant(e)s</b>	2	M. Alain WACK à Mme Laurette DIEBOLD, Mme Christine OTT-DOLLINGER à M. Bruno PRIEUR.
<b>Absent(e)s excusé(es)</b>	1	M. Patrick MULLER.
<b>Absent(e)s non excusé(es)</b>	1	M. Clément METZ.
<b>Procurat ion(s)</b>	18	M. André ERBS à M. Jean-Michel STAERLE, Mme Coralie TIJOU à Mme Marie-Odile BECKER, M. François ANSTETT à M. Jean-Luc LEONHARD, Mme Isabelle DEUTSCHMANN à M. Marcel LEMIRE, M. Alban FABACHER à M. Marc ANDRE, Mme Marie-France GENOCHIO à Mme Mireille ILLAT, Mme Marie-Odile KASPAR à M. Philippe SPECHT, Mme Dorothee KRIEGER à M. Jean-Luc LEONHARD, Mme Palmyre MAIRE à M. Jean-Lucien NETZER, M. Etienne MANGIN à M. Vincent LEHOUX, M. Armand MARX à M. Jean OBRECHT, Mme Elisabeth MESSER-CRIQUI à M. Dominique GERLING, M. Guillaume NOTH à Mme Michèle MULLER, Mme Christine SCHMELZER à Mme Séverine FROMMWEILER, M. Patrick SCHOTT à Mme Christine HEITZ, M. Laurent SUTTER à M. Jean-Lucien NETZER, M. Gérard VOLTZ à M. Michel FICHTER, M. Dany ZOTTNER à M. Philippe SPECHT.

La majorité des membres en exercice assistant à la séance, le Conseil communautaire peut délibérer valablement.

<b>N° délibération</b>	<b>2021-CC-178</b>	<b>Titre</b>	<b>PLAN LOCAL D'URBANISME DE HAGUENAU : modification n° 5 - Approbation</b>
<b>Rapporteur</b>	M. Jean-Lucien NETZER, Vice-Président		
<b>Service référent</b>	Direction de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Environnement (CAH)		

Le Plan Local d'Urbanisme de la ville Haguenau a été approuvé le 19 novembre 2012, puis modifié le 22 septembre 2014, le 19 septembre 2016, 13 septembre 2018 et le 27 juin 2019. Les annexes du PLU ont également été mises à jour par arrêtés du 26 septembre 2017, 23 avril 2019, du 30 juillet 2020 et du 8 mars 2021. Enfin, le PLU a fait l'objet d'une modification simplifiée le 15 avril 2021.

La Communauté d'Agglomération de Haguenau a lancé une procédure de modification n° 5 du PLU de Haguenau. Elle a notamment pour objet de clarifier certains points du règlement écrit, de modifier un emplacement réservé pour dégager des terrains à bâtir et de modifier le zonage dans la zone de l'aérodrome.

Cette procédure s'inscrit dans les possibilités de modifications au titre de l'article L.153-31 du Code de l'Urbanisme. En effet, la procédure ne tend à modifier que le règlement écrit et graphique, la liste des emplacements réservés, le document d'orientations d'aménagements et de programmations et le rapport de présentation, sans porter atteinte au projet d'aménagement et de développement durables (PADD).

Conformément à la procédure édictée par le Code de l'Urbanisme, le projet de modification a fait l'objet d'une saisine de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAe), d'une consultation des personnes publiques associées et d'une enquête publique. La MRAe, a décidé le 7 juillet 2021 de ne pas soumettre la modification n° 5 à évaluation environnementale sous réserve de prise en compte de leurs recommandations.

Après consultation, les personnes publiques associées ont fait part de leurs observations. Un avis défavorable a été soulevé par l'agence régionale de la santé sur le point 3.4 relatif à la modification du zonage des logements situés sur le site Emmaüs. Cet avis s'explique par une mauvaise compréhension de la notice explicative. Un avis favorable général de la part de l'Etat sur la procédure, sous réserve de prendre en compte les recommandations, a également été réceptionné. Les autres personnes publiques associées n'ont pas répondu, leur avis est donc réputé favorable.

Une enquête publique a eu lieu du 4 octobre au 18 octobre 2021 inclus. M. Daniel-Edouard KLEIN a été nommé par le Tribunal Administratif en qualité de commissaire enquêteur. A cette occasion, il a tenu 3 permanences à Haguenau. Durant l'enquête, les observations du public ont été recueillies puis analysées par le commissaire enquêteur.

Le détail des avis et observations recueillis, ainsi que les réponses proposées, figurent dans le tableau joint en annexe.

Le commissaire enquêteur a rendu son rapport le 19 novembre 2021. Il a émis 13 avis favorables accompagnés de recommandations. Le commissaire enquêteur a émis un avis général favorable à la modification n°5 du PLU de Haguenau.

Suite à l'enquête publique, il est encore possible d'apporter des adaptations au projet de modification du plan local d'urbanisme de Haguenau, pour répondre aux avis et observations sans remettre en cause l'économie générale de la procédure.

En particulier, il est envisagé de répondre aux réserves du commissaire enquêteur de la façon suivante :

- Rectifier la rédaction de l'article 6 UR pour la bonne compréhension de la règle, suite à l'avis de l'état. Des précisions ont été apportées notamment sur le caractère de l'implantation des extensions et la volonté d'établir cette règle pour les bâtiments non conformes, n'aggravant pas leur non-conformité.
- Rectifier l'erreur matérielle, soulevée par une observation dans le registre puis motivée dans le procès-verbal du commissaire enquêteur. La planche n°10, initialement modifiée dans le projet de modification pour le point n° 3.3 sera corrigée en conséquence par la suppression de cet emplacement réservé apparu par inadvertance lors de l'approbation de la modification simplifiée en avril 2021.
- Ajouter une précision concernant l'article 2 – N relatif à l'implantation d'antennes relais afin de répondre aux interrogations du public et de la MRAe quant à l'intégration paysagère des infrastructures.

Il est proposé au Conseil Communautaire d'approuver la procédure de modification n° 5 du PLU de Haguenau.

## DECISION

Le Conseil communautaire,

sur la proposition du rapporteur,

**VU** le Code l'Urbanisme et notamment les articles L153-36 et suivants,

**VU** le Plan Local d'Urbanisme de Haguenau approuvé le 19 novembre 2012,

**VU** la consultation des personnes publiques associées en date du 17 mai 2021,

**VU** la décision de la MRAe du 7 juillet 2021 de ne pas soumettre la modification n°5 du Plan Local d'Urbanisme de la ville de Haguenau à évaluation environnementale,

**VU** l'arrêté en date du 17 septembre 2021 prescrivant l'enquête publique relative à la modification n°5 du Plan Local d'Urbanisme de la ville de Haguenau,

**VU** l'enquête publique qui s'est tenue du 4 octobre au 18 octobre 2021 inclus,

**VU** le dossier d'enquête publique ainsi que le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur,

**APPROUVE** la modification n° 5 du Plan Local d'Urbanisme de la Ville de Haguenau.

**PREVOIT** que la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie de Haguenau et au siège de la CAH durant un mois et d'une publication dans un journal d'annonces légales.

**PREVOIT** que le dossier de modification ainsi que le rapport du commissaire enquêteur soient tenus à la disposition du public en mairie de Haguenau et au siège de la CAH ainsi qu'à la préfecture aux heures et jours habituels d'ouverture.

<b>2021-CC-178</b>	PLAN LOCAL D'URBANISME DE HAGUENAU : modification n° 5 - Approbation	
<b>Pour</b>	70	
<b>Contre</b>	0	
<b>Abstention</b>	3	M. Armand MARX , M. Jean OBRECHT , Mme Isabelle STEHLI-JUCHS .
<b>Ne prend pas part au vote</b>	0	

Pour extrait conforme,  
Le Président,



Claude STURNI

<b>Résultat du vote</b>	ADOPTE
-------------------------	--------

<b>Affiché le</b>	17 décembre 2021
<b>Envoyé en Sous-Préfecture le</b>	16 décembre 2021
<b>Enregistré en Sous-Préfecture le</b>	16 décembre 2021
<b>Identifiant de télétransmission</b>	067-200067874-20211209-33156-DE-1-1

<b>Nomenclature Préfecture</b>	2.1
<b>Nomenclature Préfecture</b>	Documents d urbanisme